

Énergies de Loire renforce l'indépendance énergétique des exploitants agricoles avec des solutions d'autoconsommation collective

Fondée en 2018 par Grégoire PAPION (président co-fondateur) et David LEROUEIL (directeur général co-fondateur), l'entreprise Énergies de Loire développe, construit et exploite des centrales photovoltaïques au service des professionnels du secteur agricole, de l'industrie et des collectivités territoriales. En moins de 6 ans, fortement ancrée sur son territoire, Énergies de Loire a installé plus de 390 centrales photovoltaïques, se positionnant ainsi comme un des leaders du marché en régions Bretagne et Pays de la Loire.

À son retour du SPACE 2024 à Rennes, où elle a rencontré clients, partenaires et agriculteurs porteurs de projets photovoltaïques, la PME a franchi une nouvelle étape en intégrant l'autoconsommation collective à son offre. Ce modèle innovant de valorisation de l'énergie produite par ses clients permet d'améliorer la rentabilité des projets d'installations, pour valoriser les électrons produits au sein de communautés d'énergies locales pour une transition énergétique durable et résiliente, à l'échelle des territoires.

En forte croissance, Énergies de Loire a réalisé un chiffre d'affaires de 38 millions d'euros en 2023 et devrait le doubler en 2024. Elle continue par ailleurs de renforcer ses équipes pour augmenter encore son impact au service de la résilience des acteurs locaux face aux enjeux énergétiques.

Autoconsommation collective : Énergies de Loire, un accompagnement sur-mesure pour des projets énergétiques rentables et durables

Aux côtés des agriculteurs des régions Bretagne et Pays de la Loire, les équipes d'Énergies de Loire développent des **solutions accessibles de bâtiments photovoltaïques** avec toujours la même priorité : qu'elles s'adaptent à leur activité et à leurs besoins (stockage, élevage, autoconsommation, etc.). Chaque projet est conçu pour s'intégrer à un bâtiment neuf, en rénovation ou encore pour valoriser un terrain agricole ou en friche par l'installation de parcours, ombrières ou centrales au sol. Pour concrétiser leur projet photovoltaïque, Énergies de Loire propose à ses clients deux solutions de financement : l'investissement ou l'hébergement* (détails en encadré).

Lors de la **crise énergétique** des années 2022-2023, la flambée des prix de l'énergie a sérieusement menacé la viabilité économique de nombreuses exploitations. Pour les porteurs de projets dont les centrales étaient déjà en fonctionnement, **l'autoconsommation a constitué une bouée de sauvetage**, réduisant souvent leur facture d'énergie de moitié. Cependant, les acteurs dépendant d'investisseurs externes n'ont pas pu en profiter. C'est pour répondre à ce besoin qu'Énergies de Loire a développé sa solution d'autoconsommation collective.

En France, l'autoconsommation collective repose sur la répartition de la production de l'énergie entre un ou plusieurs producteurs et un ou plusieurs consommateurs, dans un périmètre géographique proche. En s'appuyant sur ce dispositif, Énergies de Loire permet à 100% de ses clients d'autoconsommer les électrons produits chez eux.

Cette solution agile, permet à l'agriculteur de **renforcer son indépendance énergétique en adaptant sa stratégie au prix du marché**. Si le prix de l'énergie est bas il peut s'appuyer sur son fournisseur classique, si le prix est croissant il peut compléter sa fourniture en local. En parallèle, Énergies de Loire accompagne ses clients investisseurs dans la mise en place de boucles locales d'énergies (analyse des plans de charge, contractualisation auprès d'Enedis, intégration à sa Personne Morale Organisatrice et facturation, suivi de la communauté d'énergie...). Cela leur permet de **partager l'énergie solaire** produite sur leurs exploitations avec des consommateurs proches, tout en étant soutenus par un interlocuteur unique : Énergies de Loire.

" Avec le développement de l'autoconsommation collective, notre objectif est de renforcer la résilience des exploitations dans un contexte de marché de l'énergie sous pression, comme celui observé récemment. Les prix actuels masquent les fortes hausses précédentes et il convient de préparer l'avenir et de développer des modèles permettant de limiter l'impact de ces fluctuations. Nous accompagnons les agriculteurs à chaque étape dans la mise en place de leurs opérations. Les agriculteurs, devenus producteurs d'énergie solaire, génèrent ainsi des revenus supplémentaires grâce à la vente d'électricité et les voisins bénéficient d'électrons produits au plus proche, à un prix plus avantageux que leur fournisseur traditionnel.

Nous gérons en interne et sans intermédiaire cette collaboration entre agriculteurs-producteurs et consommateurs, les réunissant au sein d'une même entité juridique (PMO), en menant les interactions avec le gestionnaire de réseau et en prenant en charge la facturation des clients. Les consommateurs conservent leur contrat avec leur fournisseur d'électricité tout en bénéficiant en complément de kilowattheures produits localement à un prix stable dans le temps. En tant qu'acteur de terrain fortement ancré sur notre territoire et accompagnant nos clients durant toute la vie de leurs projets, nous sommes décidés à ce qu'ils gagnent en indépendance énergétique et en pouvoir d'achat ! ", explique Tanguy de Malaussène.



*Les solutions de financements Énergies de Loire :

- **Investisseur** : l'agriculteur investit dans son projet, il perçoit un revenu complémentaire par la revente de l'électricité durant 20 ans et/ou plus. Il peut aussi consommer l'électricité sur place et revendre le surplus de production.
- **Hébergeur** : Énergies de Loire investit dans le projet de l'exploitant agricole et vend l'électricité produite par la centrale. En contrepartie, l'agriculteur perçoit un loyer qui lui est versé en guise de complément de revenu. La centrale n'est pas cédée à un tiers une fois la construction terminée, elle reste propriété de l'entreprise qui en assure son exploitation à long terme. Les projets d'hébergement sont compatibles avec l'autoconsommation collective.

Des choix stratégiques pour accompagner les clients face aux fluctuations du marché de l'énergie

Énergies de Loire s'affirme comme un partenaire engagé sur le long terme aux côtés de ses clients, avec une approche qui va bien au-delà des opportunités contextuelles liées à l'essor du photovoltaïque. Des décisions stratégiques ont été prises dès le début de l'année, toujours dans l'intérêt des clients, afin de garantir la pérennité et la stabilité de leurs projets énergétiques. En effet, la fin de l'année dernière et le début de cette année ont été marqués par une chute des prix des panneaux photovoltaïques, conséquence d'une concurrence accrue entre fabricants chinois et d'une surproduction à l'échelle mondiale.

" Nous sommes engagés sur le long terme auprès de nos clients, avec qui nous entretenons des relations partenariales solides grâce à un ancrage local important. Lorsque nous avons été confrontés à l'inflation extraordinaire des coûts matières et des taux de crédit, nous avons travaillé avec eux pour trouver des leviers techniques afin de préserver rentabilité des projets. Lorsque cette tendance s'est inversée, en début d'année, et que les prix des panneaux ont baissé, nous avons réajusté nos offres signées, en rétrocedant cette baisse à nos clients dont la construction de centrale avait lieu en 2024 ", affirme Tanguy de Malaussène.



Énergies de Loire, une entreprise solide sur ses appuis

Implantée historiquement dans la région Pays de la Loire et en pleine expansion en Bretagne, Énergies de Loire a déjà réalisé la construction de **390 centrales photovoltaïques**, devenant ainsi un acteur majeur de ce secteur dans l'Ouest. En forte croissance, l'entreprise a vu son chiffre d'affaires **doubler en 2023**, passant de 14 millions d'euros en 2022 à 38 millions d'euros. Pour 2024, Énergies de Loire prévoit la construction de **280 nouvelles centrales**, portant son chiffre d'affaires au-delà de **65 millions d'euros**. Actuellement, l'entreprise compte **100 collaborateurs**.

La spécificité d'Énergies de Loire est d'être le seul acteur en mesure de proposer à la fois une solution locale de financement de projet et l'accompagnement de ses clients investisseurs. L'ensemble des projets suivis sont situés à **2 h 30 maximum** des deux sites, basés Candé (49) et La Baule (44) ; une proximité synonyme d'efficacité pour les clients, pour les équipes mais aussi pour le développement des partenariats locaux.



CONTACT PRESSE

Martha RP par B17 communication

Astrid LARGEMENT - astrid.largement@b17.fr / 02 40 89 49 23